

**REPUBLIQUE DE GUINEE**  
-----  
**MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE**  
-----  
**COMITE DE PILOTAGE**  
-----  
**SECRETARIAT EXECUTIF ITIE-GUINEE**  
-----

**NOTE DE PRESENTATION DU PLAN DE TRAVAIL  
ET BUDGET ANNUEL (PTBA) 2018**

**I. INTRODUCTION :**

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives constitue de nos jours une Norme Internationale de Bonne Gouvernance, dont le but est :

- d'assurer la transparence des paiements et des revenus générés par les industries extractives ;
- de rendre cette information accessible à la société civile et au grand public ;
- de favoriser donc le bon usage de cette richesse afin qu'elle soit un moteur de la croissance économique ;
- de contribuer au développement durable et à la réduction de la pauvreté.

Le point 1.5 de l'Exigence N°1 de la Norme ITIE 2016 adoptée formellement lors de la Conférence Mondiale de l'ITIE à Lima (PEROU) les 24 et 25 Février 2016, mentionne que le Groupe Multipartite est tenu de convenir et de tenir à jour un plan de travail, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de Validation fixées par le Conseil d'administration de l'ITIE INTERNATIONALE. Ce plan de travail doit fixer la définition des objectifs de mise en œuvre du processus liés aux 12 Principes de l'ITIE et refléter les priorités nationales du secteur des industries extractives.

A ce titre, le Groupe Multipartite privilégie la recherche de solutions novatrices parmi lesquelles l'extension de la mise en œuvre du processus. Ce qui permettra d'améliorer l'exhaustivité des Rapports ITIE et l'information du public sur les recettes, et qui encouragera aussi l'adoption de normes élevées de transparence et de responsabilité dans la vie publique, les activités gouvernementales et les affaires.

A la lumière de ce qui précède, le Groupe Multipartite de l'ITIE-GUINEE se fixe pour :

- 1. Objectif global :** En tant que Pays Conforme, c'est de poursuivre et renforcer la mise en œuvre effective du processus ITIE conformément à la chaîne des valeurs.
- 2. Objectifs Spécifiques :** Les objectifs spécifiques du plan de travail sont les suivants :
  - 2.1 Veiller au respect du cadre légal et réglementaire de la gestion dans l'octroi des permis, licences, contrats, propriété réelle et participation de l'Etat ainsi que le suivi de la production ;
  - 2.2 Amorcer la collecte et la réconciliation des paiements effectués par les entreprises minières et des revenus perçus par les administrations et ce conformément à la Norme ITIE ;

- 2.3 Rendre l'information relative à la collecte et à la réconciliation des paiements et des revenus, disponible et accessible au grand public par la publication, la divulgation et l'attribution des revenus ;
- 2.4 S'assurer que les données sur les revenus provenant de l'extraction minière sont débattus et effectivement affectés selon les règles de la démocratie et de la transparence par la gestion des dépenses et la politique de développement durable ;
- 2.5 Promouvoir une meilleure appropriation de la Norme ITIE par l'Administration Publique, les Sociétés Minières et la Société Civile.

La voie pour l'atteinte de ces objectifs s'articule sur les neuf (9) axes ci-après :

- i. Améliorer le cadre légal et réglementaire de la gestion dans l'octroi des permis, licences et contrats ;
- ii. Suivre la production ;
- iii. a) Produire et publier les Rapports ITIE 2016 et 2017 portant sur la collecte et la réconciliation des flux des paiements et des revenus, selon la Norme ITIE (collecte des taxes et redevances) ;  
b) Mettre en œuvre la politique des données ouvertes ;
- iv. Suivre la distribution des revenus ;
- v. Suivre la gestion des dépenses et la mise en œuvre de politique de développement durable en tenant compte de la contribution sociale et économique ;
- vi. Maintenir le statut de pays conforme ;
- vii. Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination des rapports ;
- viii. Renforcer les capacités des parties prenantes sur le processus ITIE ;
- ix. Pérenniser, coordonner et améliorer la performance du Secrétariat Exécutif et du Comité de Pilotage.

C'est dans ce cadre que le Groupe Multipartite (GMP) s'attèle à créer les conditions de mise en œuvre effective des actions pour respecter les délais requis par les Exigences en matière de préparation et de divulgation des Rapports ITIE pour maintenir le statut de Pays Conforme.

## **II. FINANCEMENT :**

Le Plan de Travail doit être revu et actualisé annuellement. Il ne doit pas être statique. Donc, il doit être glissant pour permettre de prendre en compte les évolutions éventuelles du secteur extractif et les politiques gouvernementales.

Le présent Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) prend en compte toutes les recommandations du Conseil d'Administration de l'ITIE INTERNATIONALE, lors de sa réunion du 02 Juillet 2014 à Mexico, déclarant la République de Guinée **Pays Conforme**, afin de lui permettre de maintenir son statut de Pays Conforme et de Pérenniser l'Initiative.

Ainsi, en application des principes de l'ITIE INTERNATIONALE : « **les obligations pour les Etats à démontrer le degré de leur adhésion au processus de l'ITIE consistent à faire figurer dans leurs budgets nationaux, les financements nécessaires à soutenir les plans d'actions qui alimentent les activités à travers le Comité de Pilotage et les Commissions Opérationnelles** » ;

**Le Décret D2012/014/PRG/SGG du 03 Février 2012, en son article 6 stipule que : « Les ressources financières nécessaires au fonctionnement des organes de l'ITIE-GUINEE sont constituées de : i) Dotations budgétaires de l'Etat ; ii) Contribution du Fonds de Promotion et de Développement Miniers ; iii) Concours financiers extérieurs des Institutions Internationales et des Organismes Etrangers de Coopération ; iv) Contribution des sociétés minières ; v) Contribution du secteur privé et des ONG associées à l'Initiative ; vi) Dons et Legs ».**

Outre, les dotations budgétaires annuelles de l'Etat Guinéen, l'ITIE-GUINEE bénéficie de dons provenant des partenaires au développement dont :

Le Groupe de la Banque Mondiale (IDA N°H-804 GUI), à travers le PAGSEM (Projet d'Appui à la Gouvernance du Secteur Minier) ;

Par ailleurs, il convient de noter que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Plan de Travail et Budget Annuel, le Gouvernement peut s'adresser aux Partenaires Techniques et Financiers bi et multilatéraux en leur demandant des appuis complémentaires.

### **III. PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2018 :**

Le Plan de Travail et le Budget Annuel, présentés ci-dessous est le résultat des séances de travail du Groupe Multipartite (GMP).

Ce faisant, les neuf (9) axes stratégiques identifiés sont déclinés en **98 activités avec un budget total qui se chiffre à 1 135 286 USD** dont le financement est assuré par le Groupe de la Banque Mondiale à travers le PAGSEM, à hauteur de 15,42 %, soit 175 038 USD ; et l'Etat Guinéen à hauteur de 84,58 % dont **43,52 %** de financement à rechercher. **Ce qui veut dire qu'à ce jour l'Etat Guinéen finance à hauteur de 41,09 %.**

Ce Plan de Travail et le Budget Annuel 2018 se décomposent comme suit :

#### **1. Améliorer le cadre légal et réglementaire de la gestion dans l'octroi des permis, licences et contrats** : (voir détail aux pages 16 à 21)

Cette rubrique doit rendre efficace et efficiente la transparence en matière de procédure d'octroi des permis, licences et contrats et procéder à une mise à jour du cadastre minier.

En plus, l'application de la **Propriété Réelle** qui s'articule autour de la gouvernance dans l'administration des titres miniers est une exigence au cœur de l'ITIE et du Gouvernement. L'objectif est de maximiser la transparence et de réduire progressivement la corruption conformément à la Norme ITIE qui encourage la transparence des contrats et des licences qui sont des défis à relever.

C'est pourquoi, lever les obstacles d'ordre légal et réglementaire est non seulement un impératif pour la mise en œuvre de l'ITIE en Guinée mais aussi permettra de la pérenniser.

Ce volet est composé de vingt sept (27) activités pour un montant de **137 000 USD** et se résume comme suit :

- 1.1 à 1.5 Suivre le processus de modernisation du cadastre minier  
Jusqu'à identifier les propriétaires réels = PM
- 1.6 à 1.27 Feuille de route sur la Propriété Réelle = 137 000 USD

## **2. Suivre la production : (voir détail à la page 22)**

Cette composante se définit par la mise en place d'un système efficace et sécurisé pour la prospection et le suivi de la production du secteur extractif en Guinée.

L'ITIE exige la divulgation des informations liées à l'exploration et à la production, permettant aux parties prenantes de comprendre le potentiel du secteur (Exigence 3).

Elle comprend deux (2) activités pour un montant de **5 000 USD** et qui se décompose comme suit :

- 2.1 à 2.2 Sensibiliser les sous-traitants directs en vue de leur  
Participation active au processus et divulguer les données  
de production pour l'exercice fiscal y compris les volumes  
de production = 5 000 USD

## **3. Collecte des taxes et des redevances en vue de produire et publier les Rapports portant sur les flux des paiements et des revenus 2016 et 2017 : (voir détail aux pages 23 et 24)**

Cette rubrique porte essentiellement sur la collecte et la réconciliation des flux des paiements effectués par les sociétés minières et des flux de revenus perçus par les administrations pour les exercices 2016 et 2017.

Les actions requises pour cela, portent entre autres sur le recrutement d'un Consultant National et de l'Administrateur Indépendant qui, auront en charge la réalisation d'une étude de cadrage et l'organisation d'un atelier de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration devant s'achever en vue de l'élaboration d'un rapport définitif, et l'organisation de sa publication par le Comité de Pilotage.

L'acquisition d'un logiciel par le Secrétariat Exécutif qui servira d'interface pour une banque de données entre les services de régie financière de l'Etat et les sociétés minières.

Elle comporte dix (10) activités pour un montant de **250 038 USD** et se résume comme suit :

3.1 à 3.3 Poursuivre l'appui du Consultant National pour l'élaboration de l'étude de cadrage 2016 et 2017	=	30 000 USD
3.4 à 3.5 Organiser des ateliers et des réunions, en vue de produire et adopter les Rapports ITIE 2016 et 2017	=	9 000 USD
3.6.1 à 3.6.2 Finaliser la production des Rapports 2016 et 2017	=	175 038 USD
3.7 Organiser les cérémonies de publication des Rapports 2016 à 2017	=	16 000 USD
3.8 Traduire et imprimer la synthèse des Rapports 2016 à 2017 en 4 langues nationales	=	15 000 USD
3.9 Elaborer et publier le rapport annuel d'avancement 2017	=	5 000 USD
3.10 Constituer une base de données des informations contextuelles sur le secteur minier	=	PM

#### **4. Attribution ou la distribution des revenus :** (voir détail à la page 25)

Le but de cette composante, est d'assurer un meilleur suivi de la gestion et de l'affectation des revenus issus des sociétés minières. Le Groupe Multipartite est encouragé à publier des informations sur la gestion des revenus, en contribuant à améliorer la compréhension publique et à alimenter le débat.

Elle comprend trois (3) activités pour un montant mis pour mémoire :

4.1 Veiller à l'affectation et au maintien des Receveurs	=	PM
4.2 Former les Receveurs communautaires sur le processus ITIE avec le remplissage des formulaires de déclaration	=	PM
4.3 S'assurer que les dispositions prévues dans le code minier sont Appliquées	=	PM

#### **5. Gestion des dépenses sociales et de politique de développement durable :** (voir détail à la page 26)

Cette rubrique, vise à améliorer la gestion des dépenses publiques face à la volatilité des revenus issus des Industries Extractives afin de permettre d'évaluer l'impact du secteur extractif sur l'économie nationale. Le Groupe Multipartite doit divulguer, lorsqu'elles sont disponibles, des informations sur la contribution des Industries Extractives à l'économie pour l'exercice fiscal couvert par le Rapport ITIE.

Elle comprend quatre (4) activités pour un montant mis pour mémoire. :

5.1 S'assurer que la Loi de Finances a pris en charge les revenus miniers dans volet recettes et dépenses	=	PM
5.2 S'assurer que la Cour des Comptes a certifié les comptes de l'Etat	=	PM
5.3 S'assurer que les revenus issus des IE sont effectivement utilisés dans la mise en œuvre du PDL	=	PM
5.4 Renforcer le partenariat public et privé dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement dans le secteur minier	=	PM

## **6. Maintenir le statut de Pays Conforme : (voir détail à la page 27)**

Il convient de rappeler que la République de Guinée a été déclarée **Pays Conforme, le 02 Juillet 2014**, lors de la réunion du C.A de l'ITIE INTERNATIONALE à Mexico.

**Il est important d'attirer l'attention des autorités de la République de Guinée que la prochaine Validation de la Guinée est prévue pour le second semestre de l'année 2018. Elles doivent tout mettre en œuvre pour maintenir cette Conformité en mettant à la disposition de l'ITIE-GUINEE les moyens financiers, matériels et techniques pour la réalisation des activités prévues dans son PTBA.**

Cette rubrique comporte sept (7) activités pour un montant de **15 000 USD** et se résume comme suit :

- 6.7 Organiser la cérémonie portant sur la Conformité de la Guinée en 2018 = 15 000 USD

## **7. Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination des Rapports ITIE : (voir détails aux pages 28 à 30)**

Cette composante, qui s'articule sur la gouvernance administrative dans le domaine de l'exploitation minière vise à la création des conditions nécessaires à un dialogue permanent relatif à l'utilisation des ressources générées par les industries extractives. L'objectif est de maximiser la transparence et de réduire progressivement, jusqu'à élimination complète, le climat de méfiance et de tension dans les zones minières.

Le Groupe Multipartite doit s'assurer que les Rapports ITIE 2016 et 2017 sont compréhensibles et accessibles au grand public et qu'ils contribuent au débat public. Le public cible devra inclure le Gouvernement, les Institutions Républicaines, la Société Civile, les Sociétés Minières et les Médias.

Cette rubrique comporte quinze (15) activités pour un montant de **347 000 USD** et se résume comme suit :

- 7.1 Mettre à jour la stratégie de communication = 5 000 USD
- 7.2 Plaidoyer pour accroître l'appui politique et financier nécessaire à la poursuite de la mise en œuvre de l'ITIE = PM
- 7.3 Réaliser les missions de dissémination des Rapports 2016 et 2017 = 210 000 USD
- 7.4 Présenter les rapports 2016 et 2017 à la maison de presse = 1 000 USD
- 7.5 Présenter les rapports 2016 et 2017 dans 6 Universités = 4 000 USD
- 7.6 Publier les rapports de synthèse dans trois (3) journaux = 9 000 USD
- 7.7 à 7.12 Insertion des messages et spots publicitaires, conception et impression des agendas et calendriers, avis à manifestation d'intérêt dans les journaux, affichage des panneaux publicitaires, conception et impression des dépliants, tee-shirt, casquettes et kakémonos, abonnement, reprographie, documentations et revues = 88 000 USD
- 7.13 Organiser des émissions et reportages à la Radio et TV = 15 000 USD
- 7.14 Produire et réaliser un film documentaire sur l'ITIE-GUINEE = 15 000 USD
- 7.15 Veiller à l'implication des femmes dans le processus ITIE = PM

## **8. Renforcer les capacités des parties prenantes sur le processus ITIE :**

(Voir détails aux pages 31 et 32)

Le faible niveau d'information du public guinéen sur l'ITIE, y compris les services de l'Etat et les Institutions Républicaines constitue une forte contrainte à lever, ce qui justifie les volets ci-après dont le coût de réalisation pour cette rubrique qui comporte huit (8) activités se chiffre à un montant de **58 000 USD** :

- |   |   |            |
|---|---|------------|
| 8.1 Organiser un atelier sur le processus ITIE et sensibiliser les membres du Gouvernement                                      | = | 8 000 USD  |
| 8.2 Organiser un atelier de sensibilisation avec les nouvelles entreprises sur le processus ITIE                                | = | PM         |
| 8.3 à 8.7 Identifier, élaborer, mettre à jour un plan de formation et réaliser les voyages d'études et les missions extérieures | = | 50 000 USD |
| 8.8 Divulguer les rapports ITIE par la Société Civile   | = | PM         |

## **9. Fonctionnement des organes de l'ITIE-GUINEE (consolider, renforcer et pérenniser) :** (Voir détails aux pages 33 à 36)

Cette rubrique devient d'autant plus importante que la Norme ITIE s'est maintenant élargie pour couvrir encore plus de domaines de la Chaîne de Valeurs. Avec cette Exigence que les Organes Nationaux de l'ITIE devront veiller à assurer la publication, non seulement des paiements effectués par les entreprises minières ou des ressources perçues par le Gouvernement, mais également aux transferts des revenus issus de l'extraction minière vers les collectivités locales.

Promulguer une Loi ITIE-GUINEE et assurer son financement.

L'ITIE doit être perçue comme un processus permanent et non un évènement dont le but est une meilleure gouvernance portée sur la transparence accrue. Pour assurer le fonctionnement correct et régulier de l'ITIE-GUINEE, les activités inscrites dans cette rubrique au nombre de vingt-deux (22) sont résumées en 8 points pour un montant de **323 248 USD** :

- |   |   |            |
|---|---|------------|
| 9.1 Réviser le règlement intérieur et le publier  | = | 4 000 USD  |
| 9.2 à 9.5 Veiller au respect de l'application des Actes (Décrets, Arrêtés,) mener le plaidoyer auprès du Gouvernement, des PTF, des sociétés minières pour leur contribution volontaire au financement du processus ITIE-GUINEE et accélérer le retour du Secrétariat Exécutif dans ses locaux                | = | 3 500 USD  |
| 9.6 à 9.8 Envisager un ancrage législatif, élaborer, discuter et adopter un projet de texte fixant un prélèvement de 0,45% des recettes fiscales minières pour le financement de l'ITIE-GUINEE et faire le plaidoyer auprès de l'Assemblée Nationale en vue de l'adoption du projet de texte sur la Loi ITIE. | = | 5 000 USD  |
| 9.9 à 9.11 Organiser la tenue des réunions ordinaires et extraordinaires du Conseil de Supervision, du Comité de Pilotage et des commissions opérationnelles  | = | 20 000 USD |

9.12 Publier dans les journaux et sur le site web le PTBA 2018	=	7 000 USD
9.13 à 9.14 Mobiliser les ressources financières et envoyer les courriers aux Partenaires Techniques et Financiers pour solliciter leurs appuis	=	PM
9.15 à 9.16 Acquérir les biens (investissements)	=	85 000 USD
9.17 Héberger, former et mettre à jour le site web itie-guinee.org	=	15 000 USD
9.18 à 9.20 Appuyer et améliorer la gestion	=	44 975 USD
9.21 Contribuer au financement du Secrétariat International ITIE	=	10 000 USD
9.22 Assurer le fonctionnement *(voir détail page 9).	=	128 773 USD

L'obligation des organes nationaux de l'ITIE est de recueillir et fournir les informations cruciales permettant de s'assurer que les recettes provenant des industries extractives atteignent leur destination et sont utilisées judicieusement et ne peut résulter que d'une capacité de gestion assise sur des moyens adéquats.

Le Secrétariat Exécutif de l'ITIE-GUINEE est dépourvu de tout moyen de déplacement. Cependant, il a l'obligation d'effectuer des missions dans les 7 Régions Minières de la Guinée tant du point de vue de la dissémination des différents Rapports que du suivi des différents formulaires de déclaration et de production.

Sur ce, l'ITIE-GUINEE doit améliorer et renforcer son fonctionnement et ses autres activités en le pourvoyant des moyens adéquats, condition indispensable au succès de son travail.

A ce titre, nous sollicitons auprès du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers **la couverture du gap de financement pour un montant de 493 742 USD, soit 43,49 % du coût total du budget annuel.**

Conakry, le 15 Janvier 2018

**Le Consultant Comptable et Financier**

**Le Secrétaire Exécutif**

**Sékou Amadou DRAME**

**Mamadou DIABY**

**Vu et approuvé  
Le Président du Comité de Pilotage**

**Saadou NIMAGA**



## ANNEXE

### Détail des dépenses de fonctionnement

N°	Libellés	Montant prévisionnel		Montant Loi de Finances 2018	Ecart à rechercher	Observation
		USD	Equivalent GNF			
1	Salaires du personnel contractuel du Secrétariat Exécutif	15 000	135 750 000	121 680 000	14 070 000	Augmentation à prévoir en 2018
2	Primes d'encouragement des cadres du Secrétariat Exécutif	8 619	78 001 950	78 000 000	1 950	
3	Pré imprimés	1 000	9 050 000	6 000 000	3 050 000	
4	Documentation	1 500	13 575 000	9 000 000	4 575 000	
5	Fournitures et petits matériels de bureau	1 000	9 050 000	9 050 000	0	
6	Fournitures de bureau et informatiques	15 000	135 750 000	81 000 000	54 750 000	
7	Carburant et lubrifiant	48 000	434 400 000	336 000 000	98 400 000	
8	Autres produits et fournitures	1 654	14 968 700	7 048 200	7 920 500	
9	Maintenance, entretiens et réparations des immobilisations	18 000	162 900 000	78 400 000	84 500 000	
10	Frais de téléphone et Internet	7 000	63 350 000	48 200 000	15 150 000	
11	Missions et réceptions	2 000	18 100 000	15 100 000	3 000 000	
12	Autres prestations (nettoyage des bureaux)	2 000	18 100 000	12 100 000	6 000 000	
14	Photocopies et reliures des documents	8 000	72 400 000	35 250 000	37 150 000	
<b>TOTAL : .....</b>		<b>128 773</b>	<b>1 165 395 650</b>	<b>836 828 200</b>	<b>328 567 450</b>	<b>Eq. USD = 36 306</b>

**Taux : 1 USD = 9 050 GNF**

## PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2018

### TABLEAU RECAPITULATIF DU PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL (PTBA) PAR BAILLEUR DE FONDS (EXPRIME EN USD)

#### **I. FINANCEMENTS ACQUIS**

N°	COMPOSANTES/AXES STRATEGIQUES	IDA	BAD / FAD	BND / ETAT GUINEEN	TOTAL	% PAR ACTIVITE
<b>1</b>	<b>Améliorer le cadre légal et réglementaire de la gestion dans l'octroi des permis, licences et contrats.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>95 000</b>	<b>95 000</b>	<b>%</b>
	1.1 à 1.7 Organiser un atelier regroupant les Institutions Républicaines et le GMP sur la propriété réelle en vue de trouver une solution à un éventuel obstacle.	0	0	10 000	10 000	
	1.8 à 1.12 Finaliser le travail de la Commission Ad-hoc chargée d'élaborer un projet de loi sur la divulgation de la propriété réelle.	0	0	10 000	10 000	
	1.16 à 1.17 Divulguer les informations sur la PR à travers les formulaires de déclaration et faire inclure les exigences de l'ITIE relatives à la divulgation.	0	0	75 000	75 000	
<b>3</b>	<b>Produire et publier les rapports portant sur la collecte et la réconciliation.</b>	<b>175 038</b>	<b>0</b>	<b>60 000</b>	<b>235 038</b>	<b>%</b>
	3.3 Poursuivre l'appui du Consultant National pour l'étude de cadrage exercice 2017.	0	0	30 000	30 000	
	3.4 Organiser des ateliers de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration.	0	0	6 000	6 000	
	3.5 Organiser des réunions en vue de l'analyse et l'approbation des rapports 2016 et 2017.	0	0	3 000	3 000	
	3.6 Produire et adopter les Rapports ITIE 2016 et 2017 de l'Administrateur Indépendant.	175 038	0	0	175 038	
	3.7.1 et 3.7.2 Organiser les cérémonies de publication des Rapports ITIE 2016 et 2017.	0	0	16 000	16 000	
	3.9 Elaborer et publier le rapport d'avancement des activités ITIE 2017.	0	0	5 000	5 000	
<b>4</b>	<b>Suivre la distribution des revenus.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>PM</b>	
	Voir détail à la page 26.	0	0	0	PM	
<b>5</b>	<b>Suivre la gestion des dépenses et de politique de développement durable.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>PM</b>	
	Voir détail à la page 27.	0	0	0	PM	
<b>7</b>	<b>Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>127 000</b>	<b>127 000</b>	<b>%</b>
	7.1 Mettre à jour la stratégie de communication.	0	0	5 000	5 000	
	7.2 Plaidoyer pour accroître l'appui politique et financier nécessaire à la poursuite de la mise en œuvre de l'ITIE.	0	0	0	PM	

N°	COMPOSANTES/AXES STRATEGIQUES	IDA	BAD / FAD	BND / ETAT GUINEEN	TOTAL	% PAR ACTIVITE
	7.3 Réaliser les missions de dissémination des rapports 2016 & 2017 dans les zones minières incluses dans l'ITIE.	0	0	80 000	80 000	
	7.4 à 7.5 Présenter les Rapports à la Maison de Presse et dans les Universités.	0	0	5 000	5 000	
	7.6 Publier les Rapports de synthèse dans trois (03) journaux de la place.	0	0	9 000	9 000	
	7.7 Insérer les messages et les spots publicitaires sur l'ITIE au niveau des Radios et TV.	0	0	15 000	15 000	
	7.8 Conception et impression des agendas et des calendriers ITIE-GUINEE 2019.	0	0	10 000	10 000	
	7.9 Insérer les avis à manifestation d'intérêts dans les journaux.	0	0	1 000	1 000	
	7.12 Informations, abonnements, documentations et revues.	0	0	2 000	2 000	
<b>8</b>	<b>Renforcer les capacités des parties prenantes du processus ITIE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>35 000</b>	<b>35 000</b>	<b>%</b>
	8.3 à 8.7 Identifier, élaborer, et mettre en œuvre le plan de formation, voyages d'études, conférences, missions à l'étranger et partage d'expériences.	0	0	35 000	35 000	
	8.13 Divulguer les rapports ITIE par les Organisations de la Société Civile.	0	0	0	PM	
<b>9</b>	<b>Fonctionnement des Organes ITIE-GUINEE (Consolider et renforcer le processus).</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>149 506</b>	<b>149 506</b>	<b>%</b>
	9.1 Réviser le règlement intérieur du Groupe Multipartite et le publier	0	0	4 000	4 000	
	9.9 Organiser la tenue d'une réunion ordinaire du Conseil de Supervision.	0	0	2 000	2 000	
	9.10 Organiser et tenir les réunions du Comité de Pilotage (GMP) au nombre de 09 sessions.	0	0	16 000	16 000	
	9.11 Organiser la tenue des réunions des commissions opérationnelles (12).	0	0	2 000	2 000	
	9.12 Publier dans les Journaux et sur le Site Web le PTBA 2018	0	0	7 000	7 000	
	9.13 à 9.14 Mobiliser les ressources financières et envoyer les courriers aux PTF.	0	0	0	PM	
	9.18 à 9.19 Appuyer et améliorer la gestion.	0	0	26 039	26 039	
	9.23 Fonctionnement.	0	0	92 467	92 467	
	<b>TOTAL GENERAL : .....</b>	<b>175 038</b>	<b>0</b>	<b>466 506</b>	<b>641 544</b>	<b>%</b>
	<b>Pourcentage par bailleur : .....</b>	<b>27,28 %</b>	<b>0 %</b>	<b>72,72 %</b>	<b>100 %</b>	

**Conakry, le 15 Janvier 2018**

**Le Président du Comité de Pilotage**

**Saadou NIMAGA**

## II. TABLEAU DES ACTIVITES POUR LESQUELLES LE FINANCEMENT EST A RECHERCHER

Axes	Activités	Montant USD	Observations
<b>1</b>	<b>Cadre légal et réglementaire des contrats</b>	<b>42 000</b>	
	<b>Propriété réelle</b> : Appui à la mise en œuvre de la feuille de route.	0	
	1.13 Organiser un atelier de sensibilisation sur la propriété réelle pour les personnes politiquement exposées.	15 000	
	1.15 Publier le registre des propriétaires réels des IE.	10 000	
	1.18 à 1.19 Organiser une rencontre d'échanges entre le GMP et le CPDM en vue de familiariser avec les formulaires.	2 000	
	1.20 à 1.21 Publier les informations annuellement dans les Rapports ITIE, dans les Journaux et sur les Sites Web de l'ITIE et du MMG les informations sur la propriété réelle.	5 000	
	1.22 à 1.27 Organiser des ateliers de suivi-évaluation sur la propriété réelle et vulgariser les dispositions pertinentes des Lois.	10 000	
<b>2</b>	<b>Suivre la production</b>	<b>5 000</b>	
	2.1 Sensibiliser les sous-traitants directs en vue de leur participation active au processus ITIE.	5 000	
<b>3</b>	<b>Collecte des taxes (produire et publier les rapports).</b>	<b>15 000</b>	
	3.8 Traduire et imprimer la synthèse des Rapports 2016 et 2017 en 4 langues nationales	15 000	
	3.10 Constituer une base de données des informations contextuelles sur le secteur minier.	PM	
<b>4</b>	<b>Attribution ou distribution des revenus</b>	<b>0</b>	
	4.2 Former les Receveurs Communautaires sur le processus ITIE avec le remplissage des formulaires de déclaration.	PM	
<b>5</b>	<b>Gestion des dépenses</b>	<b>0</b>	
	5.1 S'assurer que la Loi des Finances a pris en charge les revenus miniers dans le volet recettes et dépenses.	PM	
	5.2 S'assurer que la Cour des Comptes a certifié les comptes de l'Etat (régie financière).	PM	
	5.3 S'assurer que les revenus issus des IE sont effectivement utilisés dans la mise en œuvre du PDL.	PM	
<b>6</b>	<b>Maintenir le statut de Pays Conforme</b>	<b>15 000</b>	
	6.7 Organiser une cérémonie sur le processus ITIE portant sur la Conformité de la Guinée en 2018.	15 000	
<b>7</b>	<b>Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication.</b>	<b>220 000</b>	
	7.3 Réaliser les missions de dissémination des Rapports ITIE 2016 et 2017 dans les zones minières prévues aux mois de Mai et Décembre 2018.	130 000	
	7.10 Augmenter et renouveler le nombre des panneaux publicitaires.	30 000	



Axes	Activités	Montant USD	Observations
	7.11 Conception et impression des dépliant, des Tee-shirt, des képis et des Kakémonos pour les Rapports 2016 et 2017 prévus pour les mois d'Avril et Octobre 2018.	30 000	
	7.13 Organiser des émissions à la Radio et à la TV.	15 000	
	7.14 Produire et réaliser un film documentaire sur ITIE.	15 000	
<b>8</b>	<b>Renforcer les capacités et la formation des parties prenantes sur le processus ITIE.</b>	<b>23 000</b>	
	8.1 Organiser un atelier sur le processus ITIE et sensibiliser les membres du Gouvernement.	8 000	
	8.2 Organiser un atelier de sensibilisation avec les nouvelles entreprises sur le processus ITIE.	PM	
	8.5 à 8.7 Formation des membres du Secrétariat Exécutif et du Groupe Multipartite (GMP).	15 000	
<b>9</b>	<b>Fonctionnement des organes de l'ITIE-GUINEE</b>	<b>173 742</b>	
	9.5 Accélérer le retour du Secrétariat Exécutif dans ses anciens locaux dans la cour de la Direction des Mines.	3 500	
	9.7 Elaborer, discuter et adopter un texte fixant un prélèvement de 0,45 % des recettes fiscales minières.	2 500	
	9.8 Faire le plaidoyer auprès de l'Assemblée Nationale pour l'adoption du texte de financement de l'ITIE par les recettes fiscales du secteur extractif.	2 500	
	9.15 à 9.16 Acquérir les biens (02 véhicules, 01 moto, les matériels, équipements et mobiliers de bureau.	85 000	
	9.17 Héberger, former et mettre à jour le site web ITIE.	15 000	
	9.19 Auditer les états financiers.	11 936	
	9.20 Actualiser le Manuel de Procédures.	7 000	
	9.21 Contribution du Gouvernement au financement du Secrétariat International de l'ITIE.	10 000	
	9.22 Fonctionnement.	36 306	
<b>TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 7 + 8 + 9)</b>		<b>493 742</b>	

Conakry, le 15 Janvier 2018

**Le Consultant Comptable et Financier**

**Le Secrétaire Exécutif**

**Le Président - CP**

**Sékou Amadou DRAME**

**Mamadou DIABY**

**Saadou NIMAGA**



**PLAN DE FINANCEMENT PAR BAILLEUR (EXPRIME EN USD)**

BAILLEUR DE FONDS	GESTION PREVISIONNELLE					OBSERVATIONS
	2018					
	1er Trim.	2èmeTrim.	3èmeTrim.	4èmeTrim.	Total	
<b>IDA</b>	87 519	0	87 519	0	<b>175 038</b>	
<b>BAD</b>	0	0	0	0	<b>0</b>	
<b>BND/ETAT GUINEEN</b>	126 111	228 175	76 111	36 109	<b>466 506</b>	
<b>TOTAL FINANCEMENT ACQUIS</b>	<b>213 630</b>	<b>228 175</b>	<b>163 630</b>	<b>36 109</b>	<b>641 544</b>	
<b>FINANCEMENT A RECHERCHER</b>	<b>54 576</b>	<b>171 512</b>	<b>41 576</b>	<b>226 078</b>	<b>493 742</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>268 206</b>	<b>399 687</b>	<b>205 206</b>	<b>262 187</b>	<b>1 135 286</b>	
<b>BESOIN DE TRESORERIE</b>	<b>268 206</b>	<b>667 893</b>	<b>873 099</b>	<b>1 135 286</b>	<b>-</b>	

**Taux : 1 USD = 9 050 GNF**

**VENTILATION DES COÛTS PAR ACTIVITES (EXPRIME EN USD)**

N°	HIERACHIE DES OBJECTIFS	ACTIVITES	RESULTATS ESCOMPTES	INDICATEURS	RESPONSABLE	MONTANT	POURCENTAGE
<b>I</b>	Objectif global	En tant que <b>Pays Conforme</b> , c'est de poursuivre la mise en œuvre du processus ITIE suivant la chaîne des valeurs	Une croissance soutenue et durable qui contribue à la réduction de la pauvreté.	Taux de croissance à la hausse, taux de pauvreté à la baisse et taux d'attraction des investisseurs.	Gouvernement de la République de Guinée	0	
<b>II</b>	Objectifs spécifiques	Mettre en œuvre le processus de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en République de Guinée avec des axes stratégiques en vue de maintenir avec succès la conformité :	Les ressources des Industries Extractives sont gérées selon les normes internationales.	La République de Guinée est pays conforme à l'ITIE.	Comité de pilotage et Secrétariat Exécutif	<b>921 513</b>	<b>81,17 %</b>
		1. Améliorer le cadre légal et Règlementaire.	Le cadre légal est renforcé à travers l'inclusion de l'ITIE dans les textes régissant le secteur des IE.	Existence des textes juridiques.	MMG/CPDM/DNI/GMP	137 000	
		2. Suivre la production.	La mise en place du système de suivi est opérationnelle.	Publication annuelle des rapports de suivi.	MMG/IGM/MATD/GMP/DNM	5 000	
		3. Produire et publier les Rapports ITIE 2016, et 2017 et le Rapport annuel d'avancement 2017.	Rapport de l'Administrateur Indépendant.	Rapport disponible publié sur site et dans les journaux.	GMP/SE	250 038	
		4. Suivre la distribution de la gestion des revenus.	La mise en place du système de suivi de la gestion des revenus est effectuée.	Les différents rapports de suivi sont disponibles et publiés.	MMG/MATD/MDB/MEF/GMP	PM	
		5. Suivre la gestion des dépenses.	Le suivi de la mise en place du système de gestion des dépenses est assuré.	Les différents rapports sont publiés.	MMG/MATD/MDB/MEF/GMP	PM	
		6. Maintenir le statut de pays conforme	Rapport de validation.	Rapport disponible et publié.	GMP/SE	15 000	
		7. Poursuivre et renforcer la stratégie de communication.	Supports disponibles.	Nombre rapports disséminés.	GMP/SE	347 000	
		8. Renforcer les capacités des parties prenantes du processus ITIE	Les parties prenantes sont mieux outillées.	Nombre de cadres formés.	GMP/SE	58 000	
		9. Pérenniser, coordonner et améliorer la performance du S.E/C.P	PV des réunions et rapports des consultants.	Nombre de PV et nombre Rapports financiers disponibles.	GMP/SE	109 475	
<b>III</b>	Coût des opérations ou de Fonctionnement	a. Acquisition des biens	Biens acquis.	Facture BC, PV réception.	Secrétariat Exécutif	<b>85 000</b>	<b>7,49 %</b>
		b. Fonctionnement (Appui opérationnel)	Fonctionnement assuré.	Facture BC, PV réception.	Secrétariat Exécutif	<b>128 773</b>	<b>11,34 %</b>
<b>TOTAL GENERAL :</b> .....						<b>1 135 286</b>	<b>100 %</b>

## PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2018

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
<b>1. Cadre légal et réglementaire de la gestion dans l'octroi des permis, contrats et des licences.</b>	Rendre efficace et efficiente la transparence en matière de procédure d'octroi de permis minier.	Manque de transparence dans l'octroi des permis, contrats et licences.	Insuffisance de dispositifs relatifs à l'ITIE dans le Code Minier	1.1 Suivre le processus de modernisation du cadastre minier.	Le cadastre minier est modernisé.	Disponibilité des données en temps réel	MMG/CPDM/DNI/GMP/CONSULTANT.	Mai à Décembre 2018	0	Néant
				1.2 S'assurer que cette modernisation prend en compte les préoccupations de l'ITIE selon la Norme 2016, et que ces préoccupations figurent dans la base de données que le Consultant doit élaborer pour le CPDM	La base de données est opérationnelle.	Les préoccupations sont mentionnées dans le rapport du Consultant				
				1.3 Publier sur le site web les procédures d'octroi de permis et la liste des bénéficiaires.	Le cadastre est publié sur site web.	Site du cadastre actualisé. Lien établi entre le CPDM et l'ITIE-GUINEE.				
				1.4 Améliorer les règles et principes existants en matière d'octroi de permis miniers conformément au nouveau code minier notamment le rôle du CPDM.	Les nouvelles procédures sont mises en place et opérationnelles.	Publication officielle dans la presse des procédures en vigueur au niveau du CPDM	MMG/CPDM/SOGUPAMI/GMP	Juin à Décembre 2018	0	Néant



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
	<b>Feuille de route sur la propriété réelle</b>  Compiler les actes juridiques en phase avec l'exigence 2.5 et identifier tous les obstacles pouvant empêcher cette divulgation ainsi que la stratégie à adopter	Informer toutes les parties concernées pour la divulgation de la propriété réelle en vue de pouvoir satisfaire à cette exigence ITIE avant 2020.	Insuffisance de dispositifs relatifs à l'ITIE dans le code minier.	1.5 Identifier les propriétaires réels.	La liste des propriétaires réels est établie.	Disponibilité des listes de la propriété réelle	GMP	1 <sup>er</sup> Trimestre 2018	PM	Néant
	Identifier les obstacles à cette recommandation	Considérer les obligations de déclaration concernant des personnes politiquement exposées		1.6 Faire la liste des personnes pour lesquelles la Loi interdit l'activité minière	Une liste de personnes exposées politiquement est établie.	Liste disponible et publiée sur le site.	GMP/IR	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	PM	Néant
1.7 Organiser un atelier regroupant les Institutions Républicaines (IR) et le GMP pour trouver une solution à un obstacle potentiel.				Un consensus est trouvé pour la divulgation des personnes politiquement exposées propriétaires IE.	PV d'atelier disponible et publié sur le site.	GMP/IR	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	10 000	BND	
	Prévoir l'intégration de la PR des IE dans les textes d'application des Codes : Minier et Pétrolier	Renforcer le cadre légal et institutionnel à la divulgation de la propriété réelle		1.8 Mettre en place une Commission Ad-hoc chargée d'élaborer une proposition de projet de Loi spéciale pour cette divulgation de la PR des IE.	Un projet de Loi est proposé sur la divulgation des propriétaires réels des IE.	Projet de Loi est disponible.	GMP/IR/Ministère de la Justice (MJ)	Janvier 2018	10 000	BND
1.9 Soumettre la proposition du Projet de Loi aux Parlementaires.				Le projet de Loi est soumis aux Parlementaires.	Lettre de transmission de ce Projet de Loi.	GMP/SE	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	PM	Néant	

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
				1.10 Faire un plaidoyer pour l'adoption du Projet de Loi.	Les Parlementaires sont sensibilisés sur le Projet de Loi concernant la PR des IE.	Lettre ou PV de plaidoyer.	GMP/SE	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	PM	Néant
				1.11 Adopter la proposition de Loi sur la Propriété Réelle des IE	Le Projet de Loi est adopté par l'Assemblée Nationale.	Ratification du Projet de Loi.	Assemblée Nationale	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	PM	Néant
				1.12 Promulguer la Loi sur la Propriété réelle des Industries Extractives.	La Loi est promulguée.	Publication dans le Journal Officiel et sur le Site Web ITIE.	Président de la République	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	PM	Néant
	Identifier les contraintes à la divulgation de la PR des IE			1.13 Organiser deux (2) ateliers de sensibilisation sur la Propriété Réelle pour les personnes politiquement exposées par cette divulgation avant le 31 Décembre 2019.	Toute contrainte à la divulgation de la PR est éliminée.	Rapports des ateliers sont disponibles.	CS/GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	30 000 (15 000 pour 2018 et 15 000 pour 2019)	15 000 A rechercher
	Créer un Registre des PR des IE au niveau du CPDM			1.14 Remplir convenablement le registre des PR des IE	Un Registre des propriétaires réels est ouvert.	Registre correctement tenu.	CPDM	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	PM	Néant
				1.15 Publier le Registre des Propriétaires Réels des Industries Extractives.	Le Registre est rendu accessible au public.	Liste des PR est disponible et publier sur le site web.	MMG/MJ (Bureau d'enregistrement des activités économiques)	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	10 000	A rechercher
	Sensibiliser les entités déclarantes pour cette collecte des informations	Instaurer le mécanisme de collecte et de publication des données sur la PR.		1.16 Divulguer les informations sur la PR à travers les formulaires de déclaration ITIE.	Les formulaires de déclaration contiennent désormais les informations sur les PR des IE.	Certification des formulaires de déclaration.	GMP/ Administrateur Indépendant	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> Trimestres 2018	75 000	BND

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
				1.17 Inclure les exigences de l'ITIE relatives à la divulgation des PR des IE dans les formulaires de déclaration des entreprises.	Les informations sur la PR des IE sont incluses.	Rapport disponible et publié sur le site web.	SE/Administrateur Indépendant	Janvier à Décembre 2018	PM	Néant
				1.18 Organiser une rencontre d'échanges entre le GMP et le CPDM en vue de familiariser avec le formulaire ITIE sur la PR des IE	La rencontre est réalisée.	PV de rencontre d'échange.	GMP/SE/CPDM	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	2 000	A rechercher
				1.19 Exiger des informations sur la PR au moment de l'octroi, la cession et le transfert des licences.	Les informations sur la PR des IE sont obtenues.	Informations disponibles et publiées.	SE/Administrateur Indépendant	Janvier à Décembre 2018	PM	Néant
	Divulguer annuellement les données sur la PR des IE et appliquer l'article 90 du Code Minier relatif au changement de participation des actionnaires des Industries Extractives	Considérer la ponctualité des données sur la PR des Industries Extractives		1.20 Publier annuellement dans le ou les Rapports ITIE la situation sur la Propriété Réelle.	Les informations sur la PR sont publiées en même temps que les Rapports ITIE.	Rapports disponibles et publier sur le site web.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	PM	Néant
		Accessibilité des données sur la PR des IE		1.21 Publier les informations (liste) sur la PR des IE sur le site web de l'ITIE et du MMG ainsi que dans les journaux.	Les informations sur la PR des IE sont publiées sur le site web ITIE	Informations disponibles et publiées sur le site web.	SE/MMG	Janvier à Décembre 2018	5 000	A rechercher

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
		Evaluer l'exécution de la feuille de route sur la PR des IE		1.22 Organiser des ateliers de suivi-évaluation dans l'exécution de la feuille de route à chaque année et proposer des actions correctives	La mise en œuvre de la feuille de route est évaluée	Rapport s des ateliers sont disponibles.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	10 000	A rechercher
		Insuffisance d'une politique claire et exhaustive de divulgation des informations contextuelles sur les Industries Extractives.		1.23 Evaluer la mise en œuvre des obligations légales des bénéficiaires des permis et étudier le processus de traitement du cadastre.	Le processus de traitement du cadastre est effectif.	Information obtenue sur les titres miniers dans un bref délai.	GMP/SE/CPDM	Septembre 2018	0	Néant
				1.24 Publier la liste des sociétés minières où l'Etat détient des parts/actions.		Liste publiée sur le site web du MMG et de l'ITIE-GUINEE.		Janvier à Décembre 2018	0	Néant
		Conflits des responsabilités institutionnelles de la participation de l'Eta dans les sociétés minières	Ambiguïté des responsabilités institutionnelles	1.25 Etablir un lien entre le site des contrats miniers et le site web itie-guinee.	Le lien est établi.	Le lien est créé et opérationnel.	MMG/GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	0	Néant
				1. 26 Assurer le suivi auprès des services de l'administration concernés et publier sur leurs sites des contrats et avenants, conventions, accords et registres des licences des propriétaires réels.	La liste des propriétaires réels est établie.	Production d'un rapport de suivi des actions/parts et leur publication sur le site web.	MMG/SOGUI/PAMI/GMP/SE	Juillet 2018 à Novembre 2018	PM	PM



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
	Doter le pays d'un cadre légal qui améliore la transparence et la bonne gouvernance	Non application correcte de certaines dispositions contenues dans le Code Minier.	Insuffisance de transparence, risques de chevauchement de permis et de corruption.	1.27 Vulgariser les dispositions pertinentes des lois sur le secteur extractif et sensibiliser les parties prenantes.	Les parties prenantes sont sensibilisées.	Les lois sont vulgarisées Décrets ou Arrêtés.	MMG/GMP/SE/CONSULTANT	Janvier à Décembre 2018	PM	PM
<b>Sous-Total 1 :</b> .....									<b>152 000</b>	
<b>Montant pour l'année 2018</b>									<b>137 000</b>	
<b>Indicateur d'impact : Existence des textes juridiques appliquées et respect du cadre légal, institutionnel et règlementaire.</b>										

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
<b>2. Suivi de la production</b>	Diversifier et optimiser l'exploitation des ressources minières.	L'exploitation minière est peu intégrée avec d'autres activités qui pourraient créer une valeur ajoutée	Manque de transformation sur place et d'intégration de l'exploitation minière avec d'autres activités engendrant des manques à gagner.	2.1 Sensibiliser les sous-traitants directs en vue de leurs participations actives au processus ITIE.	La sensibilisation est rendue effective.	Nombre d'opérateurs nationaux sensibilisés.	MMG/DNM/DGD/GMP/SE/SOCIETES MINIERES	Janvier à Décembre 2018	5 000	A rechercher
				2.2 Divulguer les données de production pour l'exercice fiscal y compris les volumes de production totale et la valeur de la production et des exportations par matière de base.	Les populations sont informées des données de la production.	La divulgation des données est disponible dans le Rapport ITIE.	MMG (BE) / GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	PM	PM
<b>Sous-total 2 : .....</b>									<b>5 000</b>	
<b>Indicateur d'impact : Publication annuelle des rapports de suivi sur la production.</b>										

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
<b>3. Collecte des taxes et des redevances (Produire et publier les rapports)</b>	Elaborer, produire et publier les rapports portant sur la collecte et la réconciliation des flux des paiements et des revenus pour l'année fiscale 2016.	Difficulté de respecter les délais de production des informations fiscales, tant bien au niveau de l'administration et des sociétés minières.	Non implication de toutes les parties prenantes pour le suivi des recommandations formulées par l'Administrateur Indépendant	3.1 Renforcer la capacité du SE pour l'application des deux Arrêtés	Les Arrêtés sont appliqués.	Nombre de sociétés ayant participé à la collecte.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	0	Néant
				Risque de retard de disponibilité des informations		3.2 Elaborer et adopter les TDR pour la collecte et la réconciliation des données des Rapports 2016 et 2017 selon la Norme ITIE et les procédures du bailleur.	Les TDR préparés et validés par le CP.	TDR produits et publiés dans les journaux.	GMP/PAGSEM-BAD/ SE.	Février à Mars 2018
				3.3 Poursuivre l'appui du consultant national pour l'élaboration d'une étude de cadrage pour l'année 2017.	Le seuil de matérialité et le périmètre sont définis.	Le contrat est signé. Le rapport sur l'étude de cadrage est disponible.	GMP/SE/CONSULTANT.	1 <sup>er</sup> Trimestre 2018	30 000	BND/SOCIETES MINIERES/PTF
				3.4 Organiser des ateliers de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration.	Les formulaires sont bien remplis.	Nombre de participants à l'atelier.	GMP/CONSULTANT/SE	Juin 2018	6 000	BND
				3.5 Organiser des réunions en vue de l'analyse et l'approbation des rapports provisoires 2016 et 2017.	Les parties prenantes ont pris connaissance du contenu du rapport.	Rapport provisoire est disponible.	GMP/SE	Avril et Août 2018	3 000	BND

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
				3.6.1 Produire et adopter le rapport définitif 2016 de l'Administrateur.  3.6.2 Produire et adopter le rapport définitif 2017.	Les rapports sont corrigés et approuvés.	Rapports définitifs sont disponibles.	GMP/PAGSEM/IDA/SE.	Mars et Septembre 2018	175 038	IDA/PAGSEM
				3.7.1 Organiser la cérémonie de publication des rapports de conciliation 2016.	Les rapports sont publiés y compris sur le site web itie-guinee.org.	Nombre de copies distribuées. Publication sur le site web et dans les organes de presse (Journaux).	GMP/SE	Avril 2018 à Août 2018	8 000	BND
				3.7.2 Organiser la cérémonie de publication du rapport 2017.	Le rapport est publié y compris sur le site web itie-guinee.org	Nombre de copies distribuées y compris dans les journaux.	GMP/SE	Août 2018	8 000	BND
				3.8 Traduire et imprimer la synthèse des rapports 2016 et 2017 en quatre langues nationales.	Les traductions sont disponibles.	Nombre de séances et de participants.	GMP/SE	Avril à Décembre 2018	15 000	A rechercher
				3.9 Elaborer et publier le rapport d'avancement des activités 2017.	Le rapport d'avancement est élaboré et publié sur le site.	Le rapport est disponible.	GMP/SE	Juin 2018	5 000	BND
				3.10 Constituer une base de données des informations contextuelles sur le secteur minier.	Le logiciel est acquis.	Base de données disponibles et opérationnelles et logiciel sécurisé.	GMP/SE/CONSULTANT	Janvier à Décembre 2018	PM	PM
<b>Sous-total 3 : .....</b>									<b>250 038</b>	
<b>Indicateur d'impact : Niveau d'appropriation par les parties prenantes et les populations cibles.</b>										





Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
<b>4. Attribution ou Distribution des revenus.</b>	Assurer un meilleur suivi de la gestion et de l'affectation des revenus issus des Industries Extractives.	Faible accès du public aux informations sur la gestion des fonds.	Les revenus profitent peu aux communautés locales par manque des textes d'application.	4.1 Veiller à l'affectation et au maintien des Receveurs Communautaires au niveau des zones minières.	Les receveurs sont affectés	Acte d'affectation et présence effective des Receveurs	GMP/SE/MMG/MDB/MEF/MATD	Février à Mars 2018	0	Néant
	Améliorer la gestion et la redistribution des revenus (traçabilité).			4.2 Former les Receveurs Communautaires sur le Processus ITIE avec le remplissage des formulaires de déclaration	Les receveurs sont formés	Module de formation et nombre de Receveurs formés	MATD/MEF/SE	Janvier à Décembre 2018	0	PM
				4.3 S'assurer que les dispositions prévues dans le Code Minier sont appliquées	Les dispositions sont appliquées	Code Minier	GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	PM	PM
<b>Sous-total 4 : .....</b>									<b>0</b>	
<b>Indicateur d'impact : Répartition des revenus issue des IE est enregistrée et rendue transparente.</b>										

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
<b>5. Gestion des dépenses et de politique de développement durable.</b>	Améliorer la gestion des dépenses publiques face à la volatilité des revenus issus des I.E.	Faible capacité de gestion des revenus issus des I.E versés au niveau central et engloutis dans les dépenses de fonctionnement de l'Etat. Dépendance exclusive des communautés riveraines des sociétés minières sans perspective après mines.	Non maîtrise des procédures de dépenses issues du secteur minier.	5.1 S'assurer que la Loi de Finances a pris en charge les revenus miniers dans le volet recettes et dépenses.	Les revenus miniers sont pris en charge.	Loi de Finances.	MMG/MB/GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	PM	PM
				5.2 S'assurer que la Cour des Comptes a certifié les comptes de l'Etat.	Les comptes sont certifiés.	Loi de règlement.	Cour des Comptes /GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	PM	PM
				5.3 S'assurer que les revenus issus des Industries Extractives sont effectivement utilisés dans la mise en œuvre du PDL	Le budget participatif est élaboré.	Nombre de réalisations effectuées par les Communes	MMG/MATD/GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	PM	PM
	Evaluer et améliorer les effets et impacts de l'ITIE sur la gouvernance économique et sociale des sociétés minières sur la population cible.	Manque de transparence dans la distribution des recettes aux ayants droit issues de l'exploitation minière.	Non évaluation des impacts de la mise en œuvre de l'ITIE.	5.4 Renforcer le partenariat public et privé dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement dans le secteur minier.	Le chronogramme de la mise en œuvre du PPP est produit	Mise en place d'un système opérationnel de partenariat public et privé (PPP)	MMG/MEIPPP/MEF/MPCI/MATD/PTF/GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	PM	PM
<b>Sous-total 5 : .....</b>									<b>0</b>	
<b>Indicateur d'impact : Niveau d'appropriation par les parties cibles pour la procédure de gestion efficace de leurs dépenses.</b>										

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
<b>6. Maintenir le statut de Pays Conforme.</b>	Evaluer les progrès réalisés et les obstacles éventuels qui empêchent la mise en œuvre de l'ITIE-Guinée	Des opportunités existent pour mieux évaluer l'impact réel de la mise en œuvre	Non évaluation des progrès réalisés et des obstacles.	6.1 Evaluer trimestriellement les activités contenues dans le PTBA.	L'évaluation trimestrielle est effectuée	Rapport d'évaluation disponible.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	0	Néant
				6.2 Entamer les opérations de préparation à l'exercice de la validation.	L'auto-évaluation est disponible	Le Plan d'Action est élaboré.	GMP/SE/CONSULTANT/SECRETARIAT INTERNATIONAL	1 <sup>er</sup> Trimestre 2018	0	Néant
		Mesures prises pour la continuité de la mise en œuvre du processus ITIE-GUINEE suite aux recommandations du CA.	Renforcement du personnel du Secrétariat Exécutif.	6.3 Elaborer et adopter les TDR en tenant compte de la Norme 2016.	Les TDR sont élaborées	PV de session d'adoption.	GMP/SE/SECRETARIAT INTERNATIONAL	Mars à Avril 2018	0	Néant
				Processus de validation en 2018.	Insuffisance dans le respect des Exigences de la Norme ITIE.	6.4 Démarrer le processus de validation.	Démarrage effectif.	Chronogramme.	GMP/SE/CONSULTANT	PM
		6.5 Produire et remettre le rapport provisoire de validation.	Rapport produit.			Transmission du rapport.	GMP/SE/	PM	PM	Néant
		6.6 Commentaire du rapport par le CP au validateur.	Les commentaires sont pris en compte.			Transmission du PV des commentaires.	GMP/SE/CONSULTANT	PM	PM	PM
		6.7 Organiser la cérémonie portant sur la Conformité de la Guinée.	La cérémonie est organisée.			Rapport du cérémonie	GMP/SE	Octobre 2018	15 000	A rechercher
		<b>Sous-total 6 : .....</b>								<b>15 000</b>
<b>Indicateur d'impact : La Guinée est validée.</b>										

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
<b>7. Renforcement de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination</b>	Promouvoir la Norme ITIE et le processus de mise en œuvre et renforcer le débat public autour des revenus du secteur extractif.	Appropriation de l'ITIE par les institutions de l'Etat et la Société Civile.	Faible connaissance de l'ITIE par les Institutions et la Société Civile.	7.1 Mettre à jour la stratégie de communication.	La stratégie de communication est mise à jour.	Le rapport est disponible et publier sur le site web.	GMP/SE	Mars à Décembre 2018	5 000	BND
				7.2 Plaidoyer pour accroître l'appui politique et financier nécessaire à la poursuite de la mise en œuvre de l'ITIE.	Le plaidoyer est effectué.	L'ITIE dispose des ressources suffisantes pour la mise en œuvre du processus en 2018 pour sa Validation. La Norme ITIE est largement connue.	MMG/GMP/SE/PARTENAIRES	Mars à Avril 2018	PM	PM
				7.3 Réaliser les missions de dissémination des rapports 2016 et 2017 dans les zones minières incluses dans l'ITIE.	Les communautés sont informées du contenu des Rapports ITIE-GUINEE.	TDR de la mission, rapport de la mission de dissémination, nombre de copies de rapports distribués au public. Nombre de journaux ayant publiés les rapports. Nombre de débats dans les radios communautaires	GMP/SE/MATD	Mai 2018 (Rapport 2016)  <b>Nov. 2018 (Rapport 2017)</b>	105 000  <b>105 000</b>	BND 80 000 <b>A rechercher 25 000</b>  <b>A rechercher</b>
				7.4 Présenter les rapports à la maison de presse.			GMP/SE	Juin 2018	1 000	BND

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
				7.5 Présenter les rapports dans six (6) Universités.			GMP/SE	Juillet et Novembre 2018	4 000	BND
				7.6 Publier les rapports de synthèse dans 3 journaux de la place.			GMP/SE	Mai 2018	9 000	BND
	Faire comprendre à la population le processus ITIE : enjeux et contenu des rapports portant sur la collecte	Faible communication sur le processus ITIE.	Méconnaissance de l'ITIE	7.7 Insérer les messages et les spots publicitaires sur l'ITIE au niveau des Radios et TV.	Les populations sont informées du processus ITIE.	Nombre de messages insérés. Nombre de personnes sensibilisées. Nombre d'émissions	GMP/SE.	Janvier à Décembre 2018	15 000	BND
7.8 Conception et impression des agendas et calendriers ITIE-GUINEE 2019.				Les parties prenantes sont largement informées sur le processus	Nombre d'agendas et de calendriers distribués. Nombre de bénéficiaires	Secrétariat Exécutif	Septembre 2018	10 000	BND	
7.9 Insérer les avis à manifestation d'intérêt dans les journaux.				Les avis à manifestation d'intérêt sont publiés	Nombre de journaux ayant inséré les messages. nombre de visiteurs.	Secrétariat Exécutif.	Janvier à Décembre 2018	1 000	BND	
7.10 Augmenter et renouveler le nombre de panneaux publicitaires.				Les panneaux sont affichés	Nombre de panneaux affichés	Secrétariat Exécutif.	Janvier à Décembre 2018	30 000	A rechercher	



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
				7.11 Conception et impression des dépliants, Teeshirt, képi et kakémonos.	Dépliants, Teeshirt, Képi et Kakémonos sont disponibles	Nombre de dépliants, Teeshirt, képi distribués. Nombre de bénéficiaires.	Secrétariat Exécutif.	<b>Mars à Avril 2018 (rapport 2016)</b>  <b>Octobre 2018 (rapport 2017)</b>	15 000  15 000	A rechercher  A rechercher
				7.12 Information, abonnement, documentation et revues.	Informations publiées, abonnements réguliers.	Nombre de revues et documentations disponibles.	GMP/SE.	Janvier à Décembre 2018	2 000	BND
	Diffuser largement le processus ITIE en langues nationales dans les radios, TV et radios communautaires.	Faible vulgarisation de la Norme ITIE.	Impact de l'ITIE mal perçu	7.13 Organiser des émissions et reportages à la radio et à la télévision.	Les débats interactifs sont organisés à l'intention des groupes cibles. Le public a une connaissance approfondie.	Nombre de débats, des émissions et de reportages réalisés.	GMP/SE/TV & RADIO.	Janvier à Décembre 2018	15 000	A rechercher
	Concevoir et réaliser un film documentaire			7.14 Produire et réaliser un Film documentaire sur l'ITIE-GUINEE.	Le film documentaire est réalisé	Nombre de supports médiatiques.	GMP/SE/CONSULTANT	Jun 2018	15 000	A rechercher
	Impliquer les femmes dans le processus ITIE			7.15 Veiller à l'implication des femmes dans le déroulement du processus ITIE.	Les femmes sont impliquées dans le processus.	Nombre de femmes impliquées.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	PM	Néant
<b>Sous-total 7 : .....</b>									<b>347 000</b>	
<b>Indicateur d'impact : Pourcentage de guinéens informés sur le processus ITIE</b>										

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement	
<b>8. Renforcement des capacités et formation des parties prenantes sur le processus ITIE.</b>	Organiser des ateliers à l'intention des parties prenantes suivant la Norme ITIE.	Faible niveau d'appropriation du processus par le GMP.		8.1 Organiser un atelier sur le processus ITIE et sensibiliser les membres du gouvernement.	Appropriation du processus par les membres du Gouvernement	Rapport de l'atelier et nombre de participants.	GMP/SE	Juin 2018	8 000	A rechercher	
	Sensibiliser les nouvelles entreprises du secteur extractif en vue de leur adhésion au processus ITIE.	Toutes les parties prenantes doivent être bien outillées pour une mise en œuvre réussie du processus ITIE	Faible maîtrise du processus ITIE	8.2 Organiser un atelier de sensibilisation avec les nouvelles entreprises sur le processus ITIE.	Nouvelles entreprises sont disposées à participer à la mise en œuvre de l'ITIE	Nombre de nouvelles sociétés sensibilisées et intégrées dans le périmètre.	GMP/SE/MMG/CHAMBRE DES MINES	Janvier à Décembre 2018	0	PM	
	Elaborer, adopter et mettre en œuvre un plan de formation.				8.3 Identifier les besoins en format. des parties prenantes en matière de transparence	Besoin de formation identifiée	Nombre de formations identifiées.	GMP/SE	Mars 2018	0	Néant
					8.4 Elaborer et adopter un plan de formation.	Plan de formation approuvé et disponible	Nombre de modules élaborés. PV d'approbation du plan de formation.	GMP/SE	Avril 2018	0	Néant
					8.5 Mettre en œuvre un plan de formation.	Le Plan de formation et mise en œuvre	Contenu des formations (modules). Les rapports des séminaires et ateliers de formation. Nombre de personnes formées.	GMP/SE/PTF	Janvier à Décembre 2018	50 000	BND 35 000 A rechercher 15 000

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
	Participer aux ateliers, séminaires et formations à l'extérieur ainsi qu'aux voyages d'études pour partage et échange d'expérience avec les autres pays.		Mise à jour du processus ITIE conformément à la Norme.	8.6 Participer aux ateliers, séminaires au niveau régional et international et voyages d'études.	Les membres du Comité de Pilotage et du Secrétariat Exécutif sont mieux outillés	Nombre de rapports des ateliers et séminaires publiés et disponibles y compris sur le site. Nombre de bénéficiaires de formation et voyages d'études à l'étranger.	GMP/SE/PARTENAIRES.	Janvier à Décembre 2018	Voir .8.5	
				8.7 Former les membres du GMP, les cadres et agents du Secrétariat Exécutif.	Cadres et Agents sont formés	Nombre de rapports de formation	GMP/SE/PARTENAIRES.	Janvier à Décembre 2018	Voir 8.5	
	Appuyer la société civile dans la mise en œuvre de l'ITIE.	Mauvaise appréhension du processus sur les Industries Extractives par la société civile.		8.8 Divulguer les rapports ITIE par les organisations de la Société Civile.	La société civile participe au processus ITIE	Nombre de personnes touchées par les séances de divulgation des rapports ITIE. Nombre de sessions.	GMP/SE/SOCIETE CIVILE/PARTENAIRES.	Janvier à Décembre 2018	PM	Néant
<b>Sous-total 8 : .....</b>									<b>58 000</b>	
<b>Indicateur d'impact : Pourcentage des parties prenantes ayant compris le processus de mise en œuvre de l'ITIE.</b>										



Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
<b>9. Fonctionnement des organes de l'ITIE (Consolider et renforcer) .</b>	S'assurer de la pérennité de la mise en œuvre de l'ITIE sur le plan légal.	Pérennisation de l'ITIE-GUINEE en levant les contraintes légales et les obstacles à sa mise en œuvre.		9.1 Réviser le règlement intérieur du GMP et le publier.	Le règlement intérieur est révisé et publié.	Procès-Verbal d'adoption du nouveau règlement intérieur.	GMP/SE	Mars à Août 2018	4 000	BND
				9.2 Veiller au respect par les sociétés et les administrations des Arrêtés relatifs à leurs obligations.	Les Arrêtés sont disponibles.	Les déclarations sont conformes aux Arrêtés.	GMP/SE	Janvier à Décembre 2018	0	Néant
	Rendre l'ITIE financièrement indépendante et pérenne.	Le financement de l'ITIE doit être pérennisé pour la poursuite de sa mise en œuvre	Insuffisance des moyens affectés pour la mise en œuvre de l'ITIE. Forte dépendance envers les partenaires au développement pour le financement.	9.3 Mener le plaidoyer auprès des Ministères en charge du Budget, de l'Economie et Finances, du Plan et Coopération Internationale et de l'Assemblée Nationale pour doter l'ITIE-GUINEE des crédits suffisants dans le budget de l'Etat. (Loi de Finances).	Les autorités ont compris le processus ITIE.	Montant du financement obtenu auprès de l'Etat.	MMG/MB/MEF/ MPCI/ ASSEMBLEE NATIONALE/ GMP/SE.	Janvier à Décembre 2018	0	Néant
				9.4 Mener le plaidoyer auprès des PTF, des sociétés minières pour leur contribution volontaire au financement du processus ITIE-GUINEE.	Les PTF et les sociétés minières ont contribué à la mise en œuvre du processus.	Nombre de PTF et sociétés ayant acceptés et apportés leur contribution.	GMP/SE/PTF/ SOCIETES MINIERES	Janvier à Décembre 2018	0	Néant
				9.5 Accélérer le retour de l'ITIE-GUINEE dans ses anciens locaux (en construction dans la cour de la DNM).	Le Secrétariat Exécutif a déménagé dans les locaux.	Les locaux sont mis à disposition.	MMG /GMP/SE	Février à Mars 2018	3 500	A rechercher

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
				9.6 Envisager un ancrage législatif (Loi sur ITIE) à la mise en œuvre de la Politique du Gouvernement en matière de transparence à l'ITIE.	L'ancrage législatif est mis en œuvre.	La loi est ratifiée et promulguée.	CS/GOUV./GMP/SE	Janvier à Juin 2018	PM	Néant
	Proposer un texte instituant un prélèvement des recettes fiscales des Industries Extractives pour la mise en œuvre de l'ITIE-GUINEE.	Le texte concernant ce prélèvement n'est pas disponible pour le moment.	Loi/ Décret/ ou Arrêté -Conjoint sur ce prélèvement.	9.7 Elaborer, discuter et adopter un texte fixant un prélèvement des recettes fiscales du secteur extractif pour le financement de l'ITIE Soit 0,45% des recettes minières.	Le projet de texte est élaboré.	Procès-Verbal de la réunion. Liste de présence.	ASSEMBLEE NATIONALE/MM G/MB/MEF/GMP/SE	Janv. à Juin 2018	2 500	A rechercher
				9.8 Processus d'élaboration auprès de l'Assemblée Nationale pour l'adoption du texte de financement de l'ITIE par les recettes fiscales du Secteur Extractif.	Le texte est soumis aux autorités pour adoption.	Loi adoptée et publiée sur le site web.	ASSEMBLEE NATIONALE/MM G/MB/MEF/GMP/SE	Février à Décembre 2018	2 500	A rechercher
	Renforcer les capacités organisationnelle et institutionnelle.	Retard de la tenue des réunions du Conseil de Supervision et insuffisance des réunions des Commissions Opérationnelles.		9.9 Organiser la tenue d'une réunion ordinaire par an du Conseil de Supervision et en cas de besoin une session extraordinaire.	La participation effective de la majorité des membres du Conseil de Supervision.	Nombre de Procès-Verbaux. Nombre de présence des membres du Conseil de Supervision.	CS/GMP/SE.	Mars à Décembre 2018	2 000	BND

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
				9.10 Organiser la tenue régulière des réunions du Comité de Pilotage (09) sessions ordinaires et des sessions extraordinaires.	La participation effective de la majorité des membres du Comité de Pilotage.	Nombre de Procès-Verbal. Nombre de présence des membres du Comité de Pilotage aux réunions.	GMP/SE.	Janvier à Décembre 2018	16 000	BND
				9.11 Organiser la tenue des réunions des Commissions.	La participation effective des membres.	Nombre de présence.	COMMISSIONS/SE	Janvier à Décembre 2018	2 000	BND
Elaborer et adopter le plan de travail et budget.				9.12 Publier dans les journaux et sur le site web le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2018.	Le PTBA est présenté et approuvé.	Plan de Travail et Budget Annuel 2018 sont disponibles et publiés dans les journaux et sur le site web.	GMP/SE.	Janvier à Mars 2018	7 000	BND
Mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvre du plan de travail.	Insuffisance des ressources financières et matérielles	Retard de paiement des engagements et difficultés de financement		9.13 Mobiliser les ressources financières.	Les ressources sont disponibles et le PTBA exécuté.	Nombre de nouveaux accords de financements par Bailleurs. Montant obtenu	GMP/SE/PARTENAIRES	Janvier à Décembre 2018	0	Néant
				9.14 Envoyer les courriers en annexant le PTB et rencontres avec les Partenaires Techniques et Financiers (Institutions, Ambassades, ONG, etc...).	Les courriers sont adressés aux Bailleurs de Fonds.	Accord de Don signé.	GMP/SE/PTF.	Février à Mars 2018	0	Néant
	Assurer le fonctionnement du Secrétariat Exécutif	La réalisation des missions est incertaine	Faute de disponibilité des moyens de déplacement	9.15 Acquérir 02 Véhicules pour le Secrétariat Exécutif et 1 moto.	Les biens sont achetés.	Nombre de véhicules disponibles.	SECRETARIAT EXECUTIF	Février à Décembre 2018	70 000	A rechercher
				9.16 Acquérir les matériels, équipements et mobiliers de bureau.	Le Secrétariat Exécutif est équipé et rendu opérationnel.	Nombre d'équipements disponibles.	SECRETARIAT EXECUTIF	Janvier à Décembre 2018	15 000	A rechercher

Axes stratégiques	Objectifs prioritaires	Contexte : conditions préalables et risques	Contraintes de capacité	Activités	Résultats attendus	Indicateur	Partenaires de la coopération et lien avec processus de réforme	Calendrier	Coûts estimés en USD	Source de financement
				9.17 Héberger, former et mettre à jour le site web ITIE	Le site web est rendu accessible et opérationnel.	Contrat et facture. Nombre de visiteurs sur le site.	Secrétariat Exécutif	Janvier à Décembre 2018	15 000	A rechercher
				9.18 Elaborer les états financiers 2016.	Les états financiers sont élaborés et transmis à l'Auditeur.	Lettre de transmission et de réception des états financiers par l'auditeur.	SE/CONSULTANT	Janvier à Décembre 2018	19 975	BND
				9.19 Auditer les états financiers 2015, 2016 & 2017.	Les comptes sont audités et les rapports transmis au Gouvernement et aux Bailleurs de Fonds.	Rapport d'audit disponible et distribué.	SE/CONSULTANT	Juin à Août 2018	18 000	BND 6 064 A rechercher 11 936
				9.20 Actualiser le manuel de procédures administratives, comptables et financières.	Les meilleurs procédures sont mises en place.	Manuel conforme aux Normes nationales et internationales disponible.	SE/CONSULTANT	Mars 2018	7 000	A rechercher
				9.21 Contribution du Gouvernement Guinéen au Secrétariat International de l'ITIE	Le financement est effectué.	Ordre de virement	Gouvernement / GMP/Secrétariat ITIE	Janvier à Décembre 2018	10 000	A rechercher
				9.22 Fonctionnement.	Le fonctionnement régulier du Secrétariat Exécutif et des organes de l'ITIE est assurés.	Rapports disponibles.	SECRETARIAT EXECUTIF	Janvier à Décembre 2018	128 773	BND 92 467 A rechercher 36 306
<b>Sous-total 9 : .....</b>									<b>323 248</b>	
<b>Indicateur d'impact : Nombre de rapports d'activités et de suivi financier produits.</b>										
<b>TOTAL GENERAL = 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9</b>									<b>1 135 286</b>	

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

<b>ACG</b>	Association des Communes de Guinée
<b>AN</b>	Assemblée Nationale
<b>ANAIM</b>	Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BAFMP</b>	Brigade Anti-Fraude des Matières Précieuses
<b>BC</b>	Bon de Commande
<b>BCRG</b>	Banque Centrale de la République de Guinée
<b>BIC</b>	Bénéfice Industriel et Commercial
<b>BNE</b>	Bureau National d'Expertise
<b>BND</b>	Budget National de Développement
<b>BTP</b>	Bâtiments et Travaux Publics
<b>CA</b>	Conseil d'Administration
<b>CAF</b>	Valeur Coût, Assurance, fret
<b>CBG</b>	Compagnie des Bauxites de Guinée
<b>CBK</b>	Compagnie des Bauxites de Kindia
<b>CFU</b>	Contribution Foncière Unique
<b>CGI</b>	Code Général des Impôts
<b>CM</b>	Code Minier
<b>CNSS</b>	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
<b>CNT</b>	Conseil National de la Transition
<b>CP</b>	Comité de Pilotage
<b>CPDM</b>	Centre de Promotion et de Développement Minier
<b>CPP</b>	Contrat de Partage de Production
<b>CR</b>	Commune Rurale
<b>CS</b>	Conseil de Supervision
<b>DD</b>	Droits de Douane
<b>DFE</b>	Droit Fiscal d'Exportation
<b>DFI</b>	Droit Fiscal d'Importation
<b>DGD</b>	Direction Générale des Douanes
<b>DNDIP</b>	Direction Nationale de la Dette et des Investissements Publics
<b>DNI</b>	Direction Nationale des Impôts
<b>DNM</b>	Direction Nationale des Mines
<b>DNPEIP</b>	Direction Nationale du Patrimoine de l'Etat et des Investissements Privés
<b>DNTCP</b>	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
<b>FAD</b>	Fonds Africain de Développement
<b>FD</b>	Formulaire de Déclaration

<b>FIM</b>	Fonds d'Investissement Minier
<b>FOB</b>	Sans Frais à Bord (Free on Board)
<b>GNF</b>	Franc Guinéen
<b>Ha</b>	Hectare
<b>IDA</b>	Association Internationale pour le Développement
<b>IE</b>	Industrie Extractive
<b>IGF</b>	Inspection Générale des Finances
<b>IS</b>	Impôts sur les Sociétés
<b>ITIE</b>	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
<b>KGNF</b>	Millier de franc Guinéen
<b>KM2</b>	Kilomètre carré
<b>KUSD</b>	Millier de dollar Américain
<b>MATD</b>	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
<b>MEF</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MMG</b>	Ministère des Mines et de la Géologie
<b>PM</b>	Primature (Premier Ministre)
<b>PTB</b>	Plan de Travail et Budget
<b>PTBA</b>	Plan de Travail et Budget Annuel
<b>PTTB</b>	Plan de Travail Triennal et Budget
<b>PV</b>	Procès-Verbal
<b>RTS</b>	Retenue sur traitements et Salaires
<b>SAG</b>	Société Ashanti Goldfield
<b>SE</b>	Secrétariat Exécutif
<b>SI</b>	Secrétariat International
<b>SEMAFO</b>	Société d'Exploitation Minière d'Afrique de l'Ouest
<b>SMD</b>	Société Minière de Dinguiraye
<b>SNIM</b>	Société Nationale des Infrastructures Minières
<b>SOGUIPAMI</b>	Société Guinéenne du Patrimoine Minier
<b>STE</b>	Société
<b>TA</b>	Taxe d'Apprentissage
<b>TCA</b>	Taxe sur le Chiffre d'Affaires
<b>TDR</b>	Termes de Référence
<b>TOFE</b>	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
<b>TV</b>	Télévision
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>VF</b>	Versement Forfaitaire.